

Vacances Hiver 2023



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Somme Sud-Ouest

du 13 au 24 février

Horaires d'accueil : 7h30 -18h30

3 - 17 ans

ACCUEIL DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE GAUVILLE



INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

03 22 38 06 64 / 06 16 91 53 77

Feuillet d'inscription - Gauville / Vacances d'hiver 2023

Document à compléter et à retourner à la direction de l'accueil de loisirs
pour le 1^{er} février 2023, date limite, sous réserve de places disponibles.

directeur.alsh.gauville@cc2so.fr

Aucune inscription ne sera acceptée si le dossier d'inscription est incomplet : fiche sanitaire + pièces obligatoires + flyer.

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Tel :

N° allocataire CAF :

Adresse mail :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Âge de l'enfant :

Classe :

Complétez le tableau pour inscrire votre enfant

Merci de cocher les cases correspondant à vos choix

	Inscription à la journée avec repas	Navette*
Lundi 13 février		
Mardi 14 février		
Mercredi 15 février		
Jeudi 16 février		
Vendredi 17 février		
Lundi 20 février		
Mardi 21 février		
Mercredi 22 février		
Jeudi 23 février		
Vendredi 24 février		

*Une navette est mise en place au départ d'Hornoy-le-Bourg, avec un arrêt à Liomer et à Beaucamps-le-Vieux.
Pour les horaires, contacter la direction de la structure.

Signature du responsable légal :

si vous ne savez pas comment apposer votre signature numérique, entrez votre nom ci-dessous

TARIFS - Gauville / Vacances d'hiver 2023

Tarifs à la journée par Quotien Familial	Journée / Repas compris	Journée / Repas compris pour les familles bénéficiaires CAF
Quotien Familial de 0 à 550 €	8.10 €	5.10 €
Quotien Familial de 551 à 649 €	8.70 €	5.70 €
Quotien Familial de 650 à 800 €	9.30 €	6.30 €
Quotien Familial de 801 € et plus	9.9 €	

Inscription possible à la journée. Le montant du repas de 3.80€ est compris dans le tarif journée.
3€ par jour de présence sont déduits pour les bénéficiaires de la C.A.F. dont le Quotient Familial est inférieur à 901 en octobre 2022.



Votre Caisse d'Allocations Familiales finance ce lieu d'accueil pour vos enfants